

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE FRANCE GRANDE BRETAGNE

Vendredi 22 Novembre 2024

L'Assemblée générale de l'Association France Grande Bretagne s'est tenue le 22 Novembre 2024 à la salle Jean de Berry à la Maison des Associations à BOURGES.

Les adhérents avaient été préalablement convoqués dans les délais légaux par mails ou courriers.

L'assemblée réunit 41 membres présents et 17 représentés par procuration à l'ouverture. Le quorum (58 personnes au total) est atteint.

L'assemblée générale est ouverte à 18h 05 par Madame VANNIER, Présidente.

Monsieur FOULDEAU, membre du Conseil d'Administration, lit le procès verbal de l'Assemblée générale de l'année 2023 qui est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Madame VANNIER, Présidente, lit le rapport moral qui est soumis au vote et adopté à l'unanimité moins une abstention.

Madame MORIN, Vice - Présidente, présente le rapport d'activités qui est soumis au vote et adopté à l'unanimité moins une abstention.

Madame Marie-Claude CHUI, Trésorière présente le rapport financier qui est soumis au vote et adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

Monsieur Jean-Charles LABOMBARDA, Vérificateur aux comptes, est venu chez la trésorière le 18 novembre 2024 et a approuvé les comptes.

Madame BOURGETEL, membre du Conseil d'administration présente le rapport des Bourses de Voyage pour un pays de langue anglaise. Non soumis au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est close à 19 h 15.

A Bourges, le 22 Novembre 2024

Édith Martin, secrétaire de séance, membre du Conseil d'Administration.